



Filière Santé

**Feuille de route stratégique
pour le développement de la Health Tech
métropolitaine**



Sommaire

1.	Contexte et objectifs de la feuille de route	3
1.1.	Contexte : un enjeu global de développement économique territorial	3
1.2.	Objectifs	4
1.3.	Démarche et méthodologie	4
2.	Etat des lieux de la filière santé	5
2.1.	Vision macroéconomique de la filière et de ses mutations	5
2.1.1.	La recherche	5
2.1.2.	Les biotech	6
2.1.3.	Les medtech	6
2.1.4.	La santé numérique	7
2.1.5.	L'industrie pharmaceutique	7
2.1.6.	L'emploi	8
2.2.	Panorama de la filière santé sur le territoire métropolitain	9
2.2.1.	Offre de formation	9
2.2.2.	La recherche	9
2.2.3.	Zoom sur les Investissements d'Avenir en recherche santé	10
2.2.4.	Financement en recherche santé dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région	10
2.2.5.	La capitalisation	10
2.2.6.	La valorisation	11
2.2.7.	La production scientifique	11
2.2.8.	Les entreprises	11
2.2.9.	L'offre de soins	13
2.2.10.	La Health Tech métropolitaine	14
3.	Périmètre de la feuille de route santé	15
4.	Diagnostic et enjeux de la filière santé métropolitaine	16
4.1.	Recherche & Développement	16
4.2.	Financement	16
4.3.	Accompagnement des entreprises	17
4.4.	Spatialisation/Offre économique	17
4.5.	Attraction et recrutements des talents	18
4.6.	Accessibilité-Infrastructures	18
4.7.	Transition numérique	18
4.8.	Attractivité, marketing, grands projets et filières	19
4.9.	Animation de la filière	19
5.	Orientations stratégiques prioritaires	20
6.	Le plan d'action à destination de la filière santé métropolitaine	21

1. Contexte et objectifs de la feuille de route

1.1. Contexte : un enjeu global de développement économique territorial

La Métropole Aix-Marseille-Provence a structuré son action au service des entreprises et des écosystèmes économiques au sein d'un Agenda du Développement économique métropolitain.

Cet agenda a été construit autour de six orientations stratégiques et positionne la Métropole comme un territoire :

- compétitif ;
- attractif et ouvert sur le monde ;
- facilitant la vie des entreprises ;
- entrepreneurial et innovant ;
- de proximité ;
- partenarial.

Dans le cadre de cet agenda, la Métropole a identifié six filières d'excellence, porteuses d'avenir, reconnues pour leur potentiel de développement économique, leur vitalité, leur capacité à innover et à se fédérer :

- santé ;
- maritime et logistique ;
- numérique et industries créatives ;
- énergie et environnement ;
- aéronautique et mécanique ;
- tourisme et art de vivre.

Le développement de ces six filières est un enjeu prioritaire pour la Métropole qui a inscrit dans son Agenda du Développement économique la nécessité d'affiner son positionnement par l'élaboration de feuilles de routes partagées avec les principaux acteurs concernés. Cette feuille de route de la filière santé a été élaborée en partenariat avec l'ensemble de l'écosystème de la santé.

Les structures qui ont contribué à cette feuille de route :

- Eurobiomed
- CCIMP
- Région Sud
- Ville de Marseille
- Aix-Marseille Université
- AgAM
- Association Grand Luminy
- Pays d'Aix Développement
- Provence Promotion
- Graftys
- IBEN
- Halio Dx
- Innate Pharma
- SATT
- Provepharm Life Solutions

1.2. Objectifs

L'objectif global de cette feuille de route est de fixer un cap à la Métropole et à ses partenaires pour conjuguer les efforts et optimiser les moyens de chacun des partenaires autour d'enjeux majeurs et d'actions à fort effet d'entraînement pour le développement de la filière santé et pour l'attractivité du territoire.

Sa mise en œuvre devra permettre :

- l'organisation et la spatialisation de la filière sur le territoire métropolitain ;
- la mise en place progressive des conditions optimales pour la croissance des entreprises et plus particulièrement des PME innovantes à fort potentiel ;
- une meilleure reconnaissance internationale de l'excellence du territoire métropolitain et de ses acteurs ;
- la création d'emplois et de valeur.

Elle vise opérationnellement à :

- partager entre les principaux acteurs concernés les grands éléments contextuels, les grands enjeux du positionnement territorial ;
- proposer, en complémentarité des documents cadres nationaux et régionaux, une vision stratégique partagée pour accompagner le développement de la filière sur le territoire métropolitain ;
- formaliser et piloter le programme d'actions partenarial ;
- clarifier les actions respectives des partenaires dans le respect de leurs compétences.

1.3. Démarche et méthodologie

Le document se décompose en trois parties :

- un état des lieux et un diagnostic des principaux enjeux de développement de la filière santé sur le territoire métropolitain ;
- une stratégie de positionnement territorial précisant les ambitions communes, les objectifs stratégiques de moyen / long terme ;
- un programme d'actions à 3 ans et un mode de gouvernance.

2. État des lieux de la filière santé

L'état des lieux réalisé sur la base des études existantes a pour objet de recenser les principaux acteurs, de caractériser les principaux indicateurs et de présenter les éléments saillants de la filière. Cet état des lieux n'a pas vocation à être exhaustif mais à partager des informations économiques sur la filière.

L'état des lieux s'appuie sur plusieurs études qui ont été menées récemment notamment par la CCIMP, le Pôle Eurobiomed et la Métropole.

Les trois principales études sont :

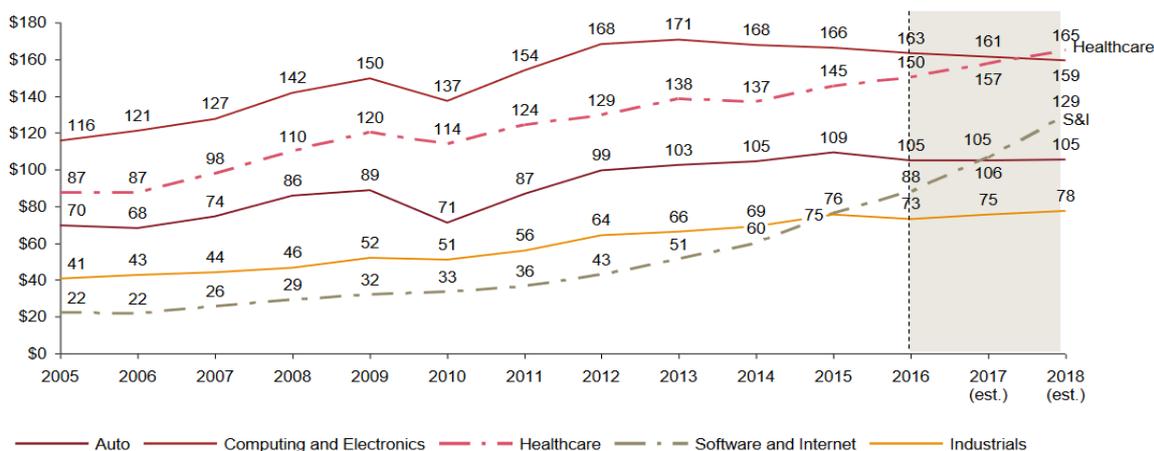
- « *Quelles politiques publiques pour le développement de l'écosystème Thérapies Innovantes sur la Métropole ?* » – Novembre 2017 – Aix-Marseille Provence Métropole, CCIMP, Eurobiomed, CMI.
- « *La French Health Tech : Faire de la France un leader mondial de la santé* », 2017 – France Biotech, Boston Consulting Group (BCG).
- « *La filière Santé* » – Février 2018 - CCI Marseille Provence en partenariat avec Eurobiomed et Aix-Marseille Provence.

2.1. Vision macroéconomique de la filière et de ses mutations

2.1.1 La recherche

La recherche médicale est au 1^{er} rang des dépenses en R&D en 2018 dans le monde avec 165 Mds\$ de dépenses. L'Asie est la première destination des dépenses représentant 35% des investissements R&D en interne devant l'Amérique du Nord (33%) et l'Europe (28%) qui a pris du retard.

R&D spending by Top 5 industries
2005–2018, US\$ Billions



Source : Étude Global Innovation 1 000 – PWC - 2016

2.1.2 Les biotech

Le secteur est dominé par les États-Unis. Le secteur représente 200 Mds\$ de chiffre d'affaires en 2014 et 140 Mds\$ d'investissements. La santé est un secteur phare des biotech avec 20% de chiffre d'affaires provenant du médicament et 50% des médicaments en développement issus des biotechnologies.

L'industrie française des biotech compte 457 entreprises pour 2,8 Mds€ de chiffre d'affaires. Parmi ces 457 entreprises, 64 d'entre elles sont remarquables dans le domaine, dont Collectis, Genfit, Innate Pharma et DBV Technologies.

La répartition des entreprises de biotechnologies de santé par taille (y compris les grands laboratoires pharmaceutiques) met en évidence que 49% environ sont des TPE de moins de 10 salariés et 30% des PME de moins de 50 salariés.

2.1.3 Les medtech

Avec 376 Mds\$ de chiffre d'affaires en 2013, 40% du marché se concentre aux États-Unis, 30% en Europe et 15% pour la Chine et le Japon.

Les évolutions sociétales (vieillesse de la population, esthétique, accès aux soins des pays émergents, ...) et le développement de la demande (diagnostic, maintien des patients à domicile, orthopédie, ...) sont un contexte favorable pour le développement de ce secteur.

On identifie en France plus de 1 300 entreprises pour un chiffre d'affaires de 25 Mds€ dont 8 Mds€ à l'export. On constate la présence de leaders sur le territoire national : AAA, LDR, Nanobiotix, Halio Dx, Sartorius Stedim.

LES ATOUTS DE L'OFFRE FRANÇAISE



Source : Snitem 2017

2.1.4 La santé numérique

Les outils numériques pour :

- prévenir ;
- optimiser et personnaliser les traitements ;
- la surveillance des constantes à distance pour anticiper une détérioration de l'état de santé ;
- l'aide à la décision ;
- solliciter les fonctions cognitives ou sensorielles via des objets connectés ;
- un meilleur suivi post-opératoire et une meilleure rééducation avec les prothèses connectées ;
- traiter les phobies avec la réalité virtuelle/augmentée ;
- la détection et le suivi des personnes âgées avec l'Intelligence Artificielle (IA) ;
- la rééducation de patients cérébrolésés avec la réalité virtuelle ;
- le suivi de l'observance médicamenteuse et encore plus récemment l'autorisation du 1^{er} médicament connecté aux États-Unis (un antipsychotique incorporant un capteur qui envoie la date et l'heure de l'ingestion du médicament).

Ces exemples d'outils développés par les entreprises du secteur montrent la transversalité de la santé numérique. Ces outils produisent des données de santé, lesquelles couplées « aux données plus conventionnelles » constituent un gisement d'innovation que les années à venir vont nous permettre d'exploiter.

L'extrême variété des applications, des produits et des services proposés rend difficile une évaluation précise de la taille du marché. Ainsi, **le seul marché des objets santé connectés (IoT médical) a représenté plus de 136 Mds€ en 2016** (source Data bridge market research) et près de 350 Mds€ seront investis en 2022 sur le marché des objets connectés, des logiciels et des services numériques pour la santé.

Le marché français de la e-santé est estimé entre 2,2 et 3 Mds€ en 2016 et constitue un levier de croissance et de différenciation pour toutes les entreprises du secteur de la santé et d'autres industries au premier rang desquelles le numérique.

Parmi les leaders français, nous retrouvons Doctolib, IBM, HappyNeuron, Santech, Soladis et notamment, sur le territoire, Enovacom, H4D, Hellocare, Volta Medical, Calimed Santé, Bilhi Genetics, Biocellvia

2.1.5 L'industrie pharmaceutique

Au niveau mondial, l'industrie pharmaceutique réalise un chiffre d'affaires de 1 069 Mds \$ en 2015, secteur en croissance depuis 2009. Il est prévu une augmentation de chiffres d'affaires de plus de 350 Mds \$ d'ici 2020. 50% du marché se concentre en Amérique du Nord. Parmi les leaders, on trouve J&J, Roche, Novartis.

Un marché mondial en plein bouleversement avec la montée en puissance de « petits labos » innovants a permis le développement de nouveaux traitements porteurs contre le diabète ou l'immuno-oncologie. Par ailleurs, l'essor des génériques requiert de l'innovation externe.

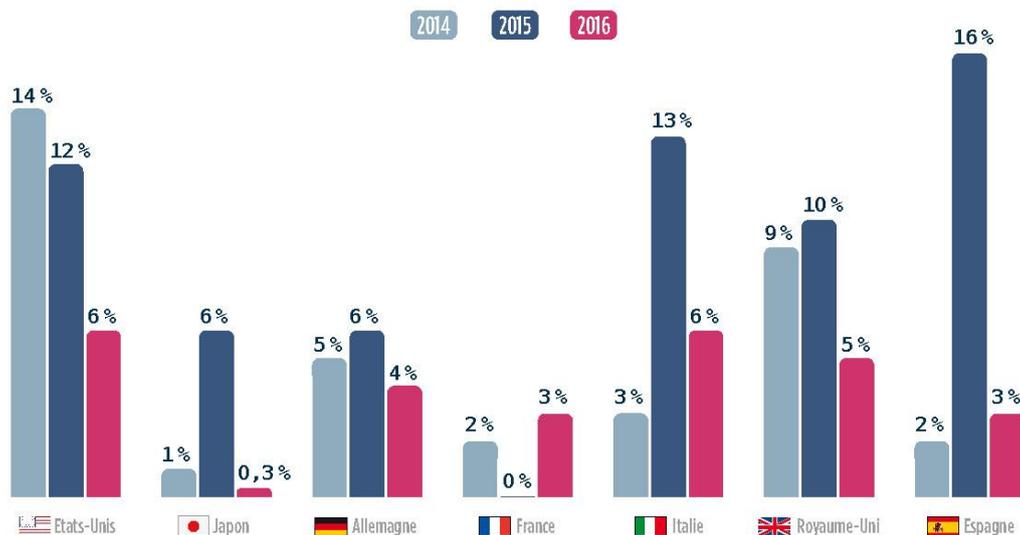
Près de 250 entreprises françaises réalisent 53 Mds€ de chiffre d'affaires dont 48% à l'export. Le France détient 3,5% du marché mondial. Les leaders français sont Sanofi, Servier et Pierre Fabre.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES* DANS LES PRINCIPAUX MARCHÉS MONDIAUX

(en %)

Source : QuintilesIMS

* Chiffre d'affaires total, c'est à dire chiffre d'affaires de ville (remboursable et non remboursable) + chiffre d'affaires hospitalier



Focus sur la Health Tech :

« Le secteur de la santé va vivre dans les prochaines années une gigantesque transformation : une nouvelle vague d'innovations technologiques permettra bientôt de guérir des maladies aujourd'hui incurables, d'alléger le quotidien des patients souffrant de pathologies invalidantes et d'accroître l'espérance de vie de chacun. Cette révolution de la Health Tech se nourrit de multiples innovations, de ruptures issues de la biotech, de la Medtech et de la Digital Tech. »

Source rapport : La France Health Tech Novembre 2017

2.1.6 L'emploi

Un potentiel économique estimé à 40 Mds € et 130 000 emplois

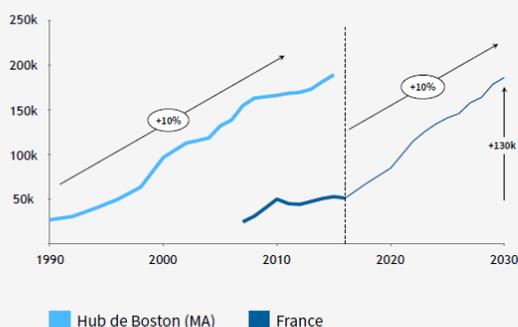
Ce sont 10% de croissance moyenne annuelle d'ici à 2030 et un marché d'environ 40 Mds€ dont pourrait bénéficier la France. Cette explosion est rendue possible par la perspective de plusieurs blockbusters – des thérapies innovantes, protégées par brevet et sans concurrence internationale, générant des revenus significatifs pour les entreprises les ayant développées.

Les biotech/medtech pourraient représenter 180 000 emplois directs et indirects en France d'ici à 2030, soit 130 000 emplois français supplémentaires par rapport à aujourd'hui.

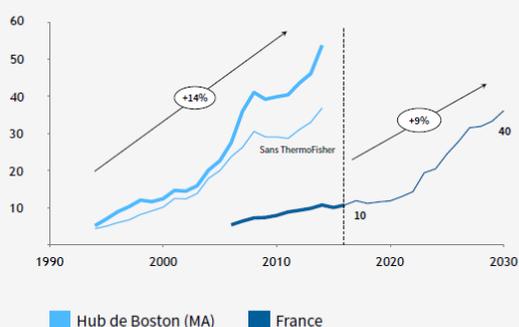
La santé pourrait ainsi représenter 1,7% de la population active française en 2030, compte tenu des emplois aujourd'hui existants dans le reste de l'industrie pharmaceutique.

POTENTIEL FRANÇAIS, EN SUIVANT LA TRAJECTOIRE DE BOSTON

emplois dans les biotechs/medtechs (directs et indirects)



Chiffre d'affaires généré par les biotechs/medtechs (en milliards USD/EUR)



Note: hypothèse de création d'emplois d'indirects de 2 pour 1 emploi direct; emplois pour l'état du Massachusetts
Source: DARES, Boston Metropolitan Area Biotech Cluster study (Brenzitz, Anderson), INSEE, LEEM, Massachusetts Biotech Council Industry Snapshot, MassBio2010

2.2 Panorama de la filière santé sur le territoire métropolitain

2.2.1 Offre de formation

La population d'étudiants en santé sur la Métropole représente 20 000 étudiants dont 40% en master et en doctorat. Sur les 20 000, 5% viennent de l'étranger.

Aix-Marseille Université, plus grande université francophone, propose 236 formations en santé réparties sur les unités de formation et de recherche au sein de 4 facultés (sciences, pharmacie, médecine et odontologie).

On trouve également des écoles d'ingénieurs (Centrale Marseille, Mines Saint-Etienne et Polytech) et la présence de l'école de commerce Kedge Business School.

2.2.2 La recherche

Avec plus de 80 laboratoires des grands organismes de recherche publique français (CNRS, INSERM, Universités, ...) sur son territoire et 45 unités de recherche, Marseille est considérée comme la deuxième ville française en recherche scientifique.

La dynamique de la recherche est portée par les 1 860 chercheurs en santé. Les 38 plateformes technologiques labellisées par Aix-Marseille Université sur les secteurs « Industrie Pharmaceutique » et « Santé » sont également une source d'innovation santé sur la métropole.

Le territoire dispose d'un Institut Hospitalo-Universitaire (IHU) spécialisé dans les maladies infectieuses : 27 000 m², 780 emplois, 7 startups, 38 brevets et 421 bactéries découvertes. La Métropole accueille le 1^{er} cluster français de l'immunologie, Marseille Immunopôle et le 1^{er} pôle de compétitivité santé en France, Eurobiomed.

2.2.3 Zoom sur les Investissements d'Avenir en recherche santé

La Métropole a obtenu plusieurs projets de recherche financés dans le cadre des Investissements d'Avenir :

L'ensemble des projets dans le domaine de la santé représente un montant total de 1 304 M€ :

Démonstrateur préindustriel	38 M€
RHU	59,51 M€
CMI	3,327 M€
PSPC	30 M€
IDEX	75 M€
SATT	98 M€
IHU	72 M€
Infrastructure Nationale	200 M€
Equipex	20 M€
Labex	33 M€

2.2.4 Financement en recherche santé dans le cadre du Contrat de Plan État Région (CPER)

Les montants investis sur le territoire au titre du CPER par la Région Sud s'élèvent à :

- équipements : 4,45 M€
- bâtiments : 5,35 M€

La Métropole a investi sur la période 2015-2018 :

- équipements : 3,16 M€
- immobilier : 6,88 M€

2.2.5 La capitalisation

Sur les 3 dernières années, les plus grosses opérations de levées de fonds sont:

1. Biotech Dental : 52M€ (2018)
2. Provepharm Life Solutions : 42,5 M€ (2019)
3. Provepharm Life Solutions : 20 M€ (2018)
4. Imcheck Therapeutics : 20M€ (2017)
5. HalioDX : 18,5M€ (2018)

(Hors Innate Pharma cotée en Bourse)

2.2. 6 La valorisation

La valorisation de la recherche sur la Métropole est organisée autour de plusieurs acteurs qui jouent un rôle précis au niveau des différentes étapes de la valorisation:

- deux cellules de valorisation présentes sur le territoire : Protisvalor et SATT Sud-Est. Au sein de ces structures, on comptabilise 450 essais cliniques et 400 brevets sur les 5 dernières années. A noter que les brevets sciences du vivant représentent 50% du portefeuille de la SATT.
- l'Incubateur Impulse propose un accompagnement personnalisé et un financement sur 2 ans.
 - 83% des projets incubés sont des créations d'entreprises. 38% des projets sont en sciences de la vie.
 - sur l'ensemble des projets accompagnés, 800 emplois ont été créés sur le territoire métropolitain.
- l'Association Grand Luminy, pépinière biotech, a accompagné depuis sa création 115 projets avec 67 entreprises créées et 200 M€ levés.
- la proportion de bourses CIFRE est de 4% dans le domaine de la pharmacie/médical et 8% dans la santé.

2.2. 7 La production scientifique

La production scientifique peut être illustrée par différents indicateurs, avec en premier, les publications scientifiques.

Ainsi, la recherche publique sur Aix-Marseille-Provence a produit 2 500 publications par an dans le domaine de la santé, ce qui place Aix-Marseille Université (AMU) en 3^{ème} position pour les citations et en 5^{ème} position en co-auteurs.

La production scientifique peut également se mesurer par le nombre d'essais cliniques menés sur le territoire.

Ainsi, la Métropole est classée 2^{ème} centre français d'essais cliniques (3 500 lits AP-HM) et centre français de cancérologie (IPC).

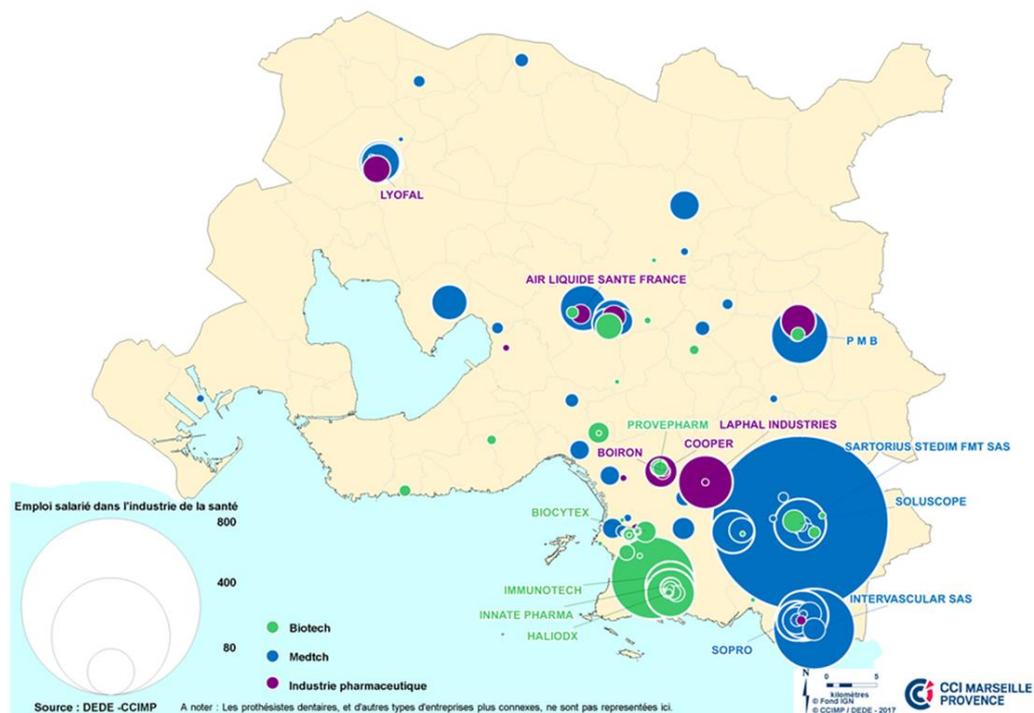
2.2. 8 Les entreprises

Le tissu d'entreprises de l'industrie de la santé est formé de 600 établissements représentant :

- chiffres clés :
 - ✓ près de 3 700 emplois
 - ✓ 750 M€ de CA estimé, en croissance de 3% depuis 2011
 - ✓ sur 196 établissements de référence, 130 entreprises détectées à potentiel
- typologie et masse critique :
 - ✓ entreprises de petite taille et de trop rares PME
 - ✓ 75% des entreprises ont moins de 10 salariés (39% ont 0 salarié)
 - ✓ 10 entreprises concentrent la moitié des effectifs

- export :
 - ✓ 47 entreprises sont exportatrices, 50% du CA à l'export
 - ✓ croissance du CA export de 10% par an sur les 3 dernières années connues (2012-2015 ou 2011-2014)
- dépenses et projets de R&D :
 - ✓ 805 M€ d'investissement pour 182 projets de R&D labellisés par Eurobiomed dont 325 M€ d'aides publiques
 - ✓ 38 FUI
 - ✓ +720 emplois créés

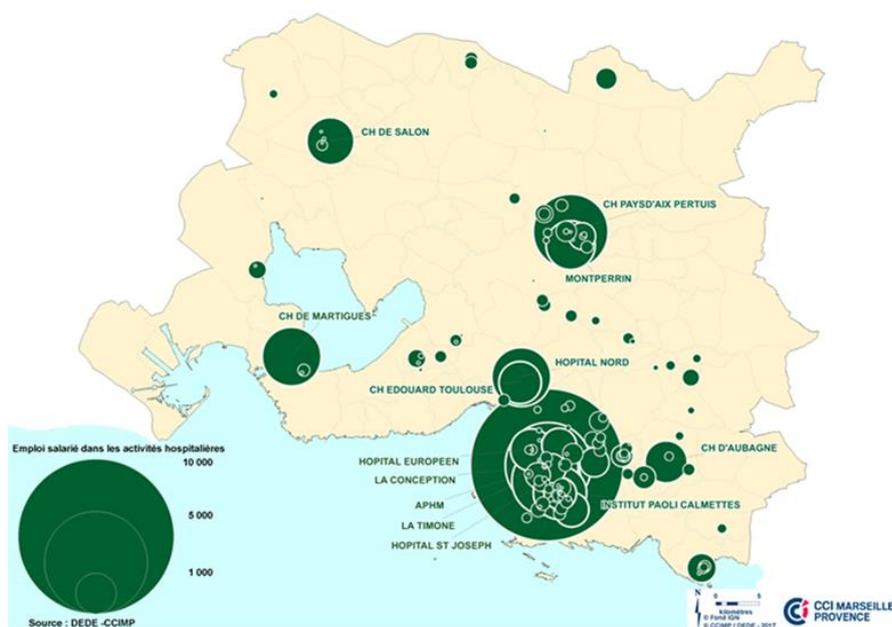
Parmi les 600 entreprises de la Métropole, on constate une forte spatialisation territoriale avec les medtech concentrées à l'est du territoire et les biotech à l'est de Marseille.



2.2.9 L'offre de soins

L'offre de soin métropolitaine est largement représentée :

- établissements hospitaliers :
 - ✓ 140 établissements
 - ✓ 3-4 Mds€ de dépenses estimées
 - ✓ 43 000 emplois directs
 - ✓ 18 500 lits/places
 - ✓ une renommée assurée par une locomotive et plusieurs structures d'excellence :
 - l'AP-HM 3^{ème} CHU de France
 - d'autres structures sur le territoire : Polyclinique du parc Rambot (12^{ème}) sur Aix-en-Provence, Hôpital Privé Clairval (27^{ème}) et Hôpital Saint-Joseph (37^{ème}) sur Marseille
 - ✓ taux d'équipement hospitalier supérieur à la moyenne nationale
- établissements médicaux sociaux :
 - ✓ 28 000 places
 - ✓ 450 établissements
 - ✓ 900 M€ de CA
 - ✓ 15 000 emplois
 - ✓ un secteur en croissance (2.5% par an)
 - ✓ un maillage territorial avec une concentration sur les zones à forte densité de population
- professions de santé :
 - ✓ 14 500 professionnels libéraux
 - ✓ 2 Mds€ d'honoraires dont 775 M€ d'honoraires médicaux
 - ✓ 3 800 salariés
 - ✓ 18 000 emplois
 - ✓ établissements de soins public/privé
 - ✓ densité supérieure à la moyenne



2.2. 10 La Health Tech métropolitaine

Outre les entreprises biotech/medtech, la Health Tech nécessite de prendre en compte les liens avec les entreprises du numérique et plus largement avec les entreprises technologiques qui vont faire connaître au secteur une gigantesque transformation.

Ces liens moins connus et extrêmement mouvants devront être précisés, mais le territoire métropolitain dispose d'atouts considérables :

- des entreprises bien positionnées sur ce créneau de l'innovation en santé et même des leaders mondiaux dans leurs domaines (Innate Pharma, Sartorius Stedim, HalioDX,...) ;
- le vivier de startups important issues principalement, mais pas uniquement, des laboratoires de recherche publics ;
- un territoire résolument tourné vers l'innovation disposant d'outils majeurs pour l'accompagnement des entreprises (Pôle de compétitivité Eurobiomed, Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille, Accélérateur Obratori, Accélérateur M, Incubateur Impulse, Pépinières Grand Luminy et Marseille Innovation) ;
- le campus et le technopole à Luminy dédiés aux biotech ;
- le réseau Aix Marseille French Tech ;
- l'excellence de la recherche scientifique, des professeurs et instituts de renom dont la réputation est de niveau internationale ;
- le système sanitaire et des hôpitaux publics ouverts à l'innovation permettant une intégration de la recherche, de l'enseignement et des soins et offrant un terrain favorable pour la recherche clinique.

3. Périmètre de la feuille de route santé

Pour cette feuille de route métropolitaine, le périmètre retenu par le Comité de pilotage est celui de **l'économie innovante de la santé** précisément les entreprises innovantes au sens de l'étude « **la French Health Tech** ».



La Métropole doit suivre cette tendance de fond et accompagner les entreprises qui explorent :

- de nouveaux moyens de prédiction, prévention et diagnostic ;
- de nouvelles thérapies et de nouvelles relations aux patients en s'appuyant sur les avancées dans le domaine de la biologie (immunothérapie, thérapies cellulaires, séquençage et édition de l'ADN...) ;
- des progrès en matière d'équipements médicaux (robots, imagerie, nanotechnologies,...) ;
- et des innovations multiples du numérique (Intelligence artificielle, Big Data, Internet des objets, Impression 3D...).

Il est évident que la qualité de l'offre de soin métropolitaine reste un enjeu important pour le territoire mais il fait appel à d'autres politiques et stratégies publiques et n'est donc pas au cœur de cette feuille de route économique.

4. Diagnostic et enjeux de la filière santé métropolitaine

L'ensemble des enjeux de la filière santé a émergé des échanges avec les entreprises et les partenaires.

4.1. Recherche & Développement

L'émergence des industries de la santé sur le territoire est historiquement liée aux découvertes scientifiques dans le domaine de l'immuno-oncologie, à la création du Centre d'Immunologie Marseille-Luminy (CIML) et au travail des chercheurs. Pourtant, malgré des réussites reconnues comme Innate Pharma ou Halio DX, le territoire a aussi été confronté à la fuite de certaines innovations issues des laboratoires de recherche du territoire qui ont vu leur transformation économique se réaliser ailleurs.

Il ressort que le partenariat public privé existe mais doit s'amplifier. Des ponts doivent encore être créés entre la recherche et l'industrie et le portage politique ne peut que renforcer ce rapprochement.

L'amélioration des synergies entre la recherche et l'industrie est essentielle, à l'instar de ce qui a été fait avec la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM).

La recherche universitaire sur le territoire est reconnue pour son excellence et sa richesse, mais il existe un fort décalage entre le potentiel de R&D et la création effective de start-ups. Pour dynamiser et amplifier la création d'entreprises innovantes, il convient de développer un environnement favorable pour la création de start ups issues des programmes de recherche.

L'émergence de projets phares portés par des chercheurs reconnus nécessite de déployer un dispositif d'accompagnement en ingénierie et financement de projets afin de faciliter le développement de projets stratégiques.

4.2. Financement

Une des difficultés pour les entreprises réside dans leurs besoins en financement depuis les phases amont de recherche jusqu'à la capitalisation en fonds propres des entreprises, dont le besoin actuel est estimé entre 20 et 25 M€ sur le territoire.

L'écosystème financier est principalement tourné vers l'amorçage et les premiers tours de financement avec les différents dispositifs d'incitations fiscales, les investissements de la BPI et les autres fonds early stage. En revanche, il existe peu d'acteurs pour des tickets d'investissement destinés aux financements des tours suivants. Ainsi, on constate l'absence de financements privés tels que ceux issus des grands groupes ou les fonds d'investissements.

Pour pallier cette insuffisance de financements, il conviendrait de créer un outil territorial, d'être plus visible vis-à-vis des fonds nationaux et internationaux et de renforcer un accompagnement dédié pour les entreprises.

4.3. Accompagnement des entreprises

Le niveau de financements dédiés dans les dispositifs d'accélération du territoire ne permet pas de déployer les efforts nécessaires pour un accompagnement de qualité nécessaire aux entreprises pour passer les phases clés de leur développement. L'accompagnement doit être adapté en fonction des stades de développement des entreprises et proposer une offre spécifique aux entreprises à fort potentiel.

L'évolution de l'accompagnement requiert de coordonner l'offre de services globale du territoire, de renforcer le système de suivi existant, de concentrer les efforts sur les entreprises en croissance.

4.4. Spatialisation/Offre économique

Le déficit de l'offre foncière et immobilière est une faiblesse du territoire. D'autres territoires comme Toulouse ou Lyon ont développé des campus santé sur plusieurs hectares dédiés au développement économique, clinique et scientifique.

Pourquoi cette problématique de foncier sur le territoire ?

A l'émergence de la filière il y a une quinzaine d'années, les collectivités ont été relativement absentes ou mesurées dans le soutien de la filière : elles n'ont pas su prendre les risques nécessaires car le potentiel de la filière en termes d'emplois n'était pas avéré. Il a fallu du temps pour convaincre les collectivités de s'engager financièrement.

Dans d'autres territoires, le développement de sites dédiés a été possible suite au désengagement des grands groupes qui a permis de libérer de nombreux sites fonciers et conduit à des choix ambitieux. Des villes comme Lyon ou Toulouse ont investi et accompagné la reconversion des sites.

Sur le territoire métropolitain, l'explosion et la croissance de la filière appuyée sur les spins offs issus des laboratoires n'ont pas été suffisamment anticipées.

Les projets qui ont obtenu du Programme d'Investissements d'Avenir sur le territoire ont permis de dégager une offre immobilière pour accueillir des projets de valorisation (Institut Hospitalo-Universitaire méditerranée, Institut de Neurosciences de la Timone, MI-Mabs, laboratoires, ...) mais cette offre est éparpillée sur le territoire. La question de l'accueil se posera au moment de la croissance de ces projets.

Enfin, on observe une absence d'offre locative après l'incubation. Les entreprises issues des incubateurs et pépinières ne disposent d'aucune solution locative actuellement disponible sur le territoire et ne sont pas en mesure de construire en raison des temps de développement très longs. Les entreprises plus avancées dans leur développement ont besoin d'une offre « tampon » pour amortir les phases d'expansion.

Comment accompagner au mieux les entreprises de santé dans leur parcours résidentiel et assurer le développement à long terme sur le territoire ?

Il faut créer un parcours résidentiel en produisant une offre immobilière adaptée et qualitative et en ayant une stratégie de production d'offre affirmée.

Pour anticiper les besoins futurs, il est primordial d'anticiper l'évolution de l'entreprise par la mise à disposition de foncier et de solutions immobilières mixtes labos/bureaux pré-équipés en laissant des espaces dédiés à la production.

Pour répondre aux besoins actuels à court terme, le futur programme mixte labos/bureaux Sogima sur Luminy est à accélérer.

Le manque de visibilité sur les disponibilités foncières et sur l'offre immobilière ne permet pas d'anticiper et de piloter le développement de la filière. Les collectivités devront prendre le risque d'investir sur des sites stratégiques pour la filière santé. Des acteurs du privé peuvent aussi participer au développement de parcs immobiliers sur le territoire.

Le site de Luminy a quelques projets en cours mais sera rapidement saturé. Il faut offrir une alternative d'accueil dédiée aux biotech.

4.5. Attraction et recrutements des talents

L'attraction et la rétention des talents sont un véritable point de blocage pour les entreprises qui cherchent des profils spécifiques et pointus peu présents en région. On constate une perte de ces talents car il n'y a pas d'accueil spécifique : lycée international, accompagnement dans les formalités administratives,....

Pour favoriser l'accueil et l'intégration des talents sur le territoire, il serait opportun de créer une offre de services dédiée.

4.6. Accessibilité-Infrastructures

La faiblesse des connexions internationales et l'accessibilité de Marseille et de Luminy en particulier confrontent les entreprises à des difficultés quotidiennes.

Il s'agit d'améliorer l'accessibilité du territoire.

4.7. Transition numérique

Comme tous les autres secteurs, la santé est de plus en plus connectée. Le numérique concerne trois grands domaines : transmission de données, médecine augmentée et assistance thérapeutique

Le numérique est une source d'avancées majeures pour le renforcement de la qualité et de l'efficacité du secteur de la santé. L'ampleur prévisible du déploiement du numérique appelle au renforcement de son accompagnement par un déploiement des infrastructures dédiées sur les zones économiques.

4.8. Attractivité, marketing, grands projets et filières

La filière n'a pas identifié ses cibles, ses produits phares, son positionnement marketing et elle est très peu lisible à l'international. Le manque de choix de positionnement et le manque d'offre d'accueil, malgré un territoire présentant des atouts, impactent le travail de prospection qui devient très compliqué.

Pour déterminer le positionnement du territoire, attirer de nouvelles cibles et proposer des événements à portée économique, il est important de construire une stratégie et un plan marketing qui déclinera des actions spécifiques sur le positionnement, la prospection et l'organisation d'événements.

4.9. Animation de la filière

L'existence d'une filière repose sur un travail collectif et sur la capacité à « construire des ponts » entre les différents acteurs. Ce volet animation de la filière a pour objectif d'améliorer la visibilité des entreprises innovantes, de développer des partenariats et de faciliter la mise en relation entre les différents acteurs.

Ainsi, la mise en évidence des enjeux de la filière a permis d'identifier les besoins et attentes actuels et futurs des acteurs en termes de financement, de R&D, d'accompagnement, de collaboration entre la recherche et l'industrie, d'immobilier et de marketing et de montrer que l'ensemble de l'écosystème partage l'intérêt de structurer la filière afin d'accompagner son développement.

Suite à la détermination des enjeux, la finalité de la feuille de route est de formaliser un programme d'actions permettant de structurer, d'animer et de développer la filière santé dans un objectif d'attractivité territoriale, d'accompagnement des entreprises en croissance et de création d'emplois.

5. Orientations stratégiques prioritaires

Au sein de l'Agenda du Développement économique métropolitain, la Métropole a identifié la filière santé, comme une filière d'excellence, reconnue pour sa capacité à innover et à se fédérer, dotée d'une recherche publique et hospitalière de premier ordre et d'un tissu d'entreprises innovantes.

Si la Métropole est un territoire reconnu dans le domaine de la santé grâce à un écosystème très fourni, le territoire fait néanmoins face à la concurrence d'autres territoires au niveau national et européen.

Pour renforcer cette attractivité et accélérer son développement, l'ensemble des acteurs ont exprimé de fortes ambitions :

- devenir un territoire reconnu pour son excellence, de référence européenne et mondiale, en particulier dans le domaine de l'immunothérapie et de la cancérologie afin de pouvoir créer des liens avec d'autres villes avec des thématiques fortes en santé ;
- pouvoir accueillir des entreprises exogènes par la mise en œuvre d'une offre d'accompagnement, d'une offre foncière et immobilière dédiée sur un territoire connecté en réseau de transports ;
- favoriser la mise en relation du monde de la recherche et de l'industrie ;
- travailler sur une identité territoriale qui permettra de créer une communauté métropolitaine et d'organiser un évènement annuel dédié.

Trois orientations stratégiques prioritaires ont été choisies par le Comité de pilotage dans un souci de concentration des efforts et d'efficacité pour faire du territoire Aix-Marseille-Provence un territoire reconnu, attractif et offrant un environnement favorable au développement de la filière santé :

- développer une offre foncière et immobilière pour améliorer le parcours résidentiel des entreprises ;
- renforcer et structurer l'offre de services associée ;
- améliorer la lisibilité du territoire par un marketing de l'écosystème Health Tech métropolitain.

6. Le plan d'action à destination de la filière santé métropolitaine

Le plan d'action est structuré autour de trois axes correspondant aux trois orientations prioritaires.

1. Développer une offre foncière et immobilière pour améliorer le parcours résidentiel des entreprises	2. Renforcer et structurer l'offre de service associée	3. Améliorer la lisibilité du territoire par un marketing Health Tech de l'écosystème métropolitain
Action 1.1 : Créer un site économique santé Health Tech à vocation internationale à Sainte Marguerite	Action 2.1 : Réaliser la cartographie des expertises scientifiques/compétences des laboratoires de recherche académique en santé	Action 3.1 : Structurer une démarche marketing de l'écosystème métropolitain
Action 1.2 : Accélérer la réalisation des projets immobiliers identifiés (Sogima, IBEN, Innate Pharma, Halio Dx) à Luminy	Action 2.2 : Adapter l'offre d'accompagnement en lien avec le cycle de vie de l'entreprise	Action 3.2 : Décliner la stratégie marketing autour d'actions de communication pour les événements Santé sur le territoire : Biofit,
Action 1.3 : Spatialiser l'écosystème métropolitain des biotech et son déploiement	Action 2.3 : Faire évoluer l'offre de service de la Métropole : positionner l'offre de Grand Luminy dans une vision d'ensemble	Action 3.3 : Promouvoir la filière santé à l'international et assurer sa visibilité
Action 1.4 : Développer un projet de « pôle entrepreneurial » avec une vocation medtech et identifier une offre foncière dédiée à Aubagne	Action 2.4 : Consolider les services de l'accélérateur Go4BioBusiness	Action 3.4 : Attirer de nouvelles cibles sur le territoire
Action 1.5 : Réaliser une stratégie et une programmation immobilière pour la requalification des immobiliers d'entreprises à Luminy	Action 2.5 : Favoriser l'augmentation du capital des entreprises en santé suite à l'implantation/création de fonds d'investissement en santé bi-régional	Action 3.5 : Monitorer la filière sur le territoire métropolitain
Action 1.6 : Accompagner les projets d'implantation d'entreprises	Action 2.6 : Améliorer l'accessibilité aux financements pour les projets en santé	
Action 1.7 : Requalifier l'École d'Architecture pour un usage dédié à la filière santé	Action 2.7 : Faciliter l'accès des startups Health Tech aux établissements de santé	

Orientation stratégique 1 : Développer une offre foncière et immobilière pour améliorer le parcours résidentiel des entreprises

Action 1.1 : Créer un site économique santé Health Tech à vocation internationale à Sainte Marguerite	
Objectifs	Développer un site à vocation santé centré sur la recherche et l'innovation Proposer une offre complète pour l'ensemble du parcours résidentiel en lien avec la recherche fondamentale et clinique Renforcer les pôles d'excellence en recherche médicale : Fight Cancer, INT, ...
Modalités de mise en œuvre	Étude de positionnement Études techniques pour la faisabilité opérationnelle Définition de l'offre de service Pré-commercialisation auprès des cibles endogènes et exogènes
Ressources à mobiliser	Métropole, APHM, CCIMP, Provence Promotion, Aix-Marseille Université, Région Sud, INSERM, Eurobiomed, acteurs privés
Pilotage	Métropole
Calendrier	Pré-commercialisation 2021

Action 1.2 : Accélérer la réalisation des projets immobiliers identifiés (Sogima, IBEN, Innate Pharma, Halio Dx) à Luminy	
Objectifs	Offrir aux entreprises de biotechnologies sortant de pépinière une offre locative adaptée à leur parcours résidentiel Accélérer la réalisation des projets privés en cours
Modalités de mise en œuvre	Vente du foncier, dépôt de permis et lancement des programmes
Ressources à mobiliser	Métropole, Entreprises, Agence de développement économique, Ville de Marseille
Pilotage	Métropole, Ville de Marseille, Sogima
Calendrier	Dépôt de permis en 2020 et livraison en 2022

Action 1.3 : Spatialiser l'écosystème métropolitain des biotech et son déploiement	
Objectifs	Faire des préconisations sur le parcours résidentiel des entreprises de l'écosystème : des besoins différents selon les entreprises et selon leur développement et leur maturité, Proposer des stratégies d'accueil à développer en fonction des parcours
Modalités de mise en œuvre	Diagnostic, benchmark, analyse des mouvements des entreprises, entretiens,
Ressources à mobiliser	AgAM, Eurobiomed, Métropole, entreprises
Pilotage	AgAM
Calendrier	Septembre 2019

	Action 1.4 : Développer un projet de « pôle entrepreneurial » avec une vocation medtech et identifier une offre foncière dédiée à Aubagne
Objectifs	Avoir en un seul lieu des espaces de travail, de vie et d'accompagnement pour les start-ups et PME avec une dominante medtech Conforter le territoire d'Aubagne (secteur Napollon) comme une polarité économique avec une vocation de filière santé
Modalités de mise en œuvre	Acquisition du foncier dédié, études sur la définition du modèle économique, études techniques
Ressources à mobiliser	Métropole, promoteurs immobilier, entreprises
Pilotage	Métropole, CT Pays d'Aubagne et de l'Etoile
Calendrier	Achat du foncier en 2019

	Action 1.5 : Réaliser une stratégie et une programmation immobilière pour la requalification des immobiliers d'entreprises à Luminy
Objectifs	Libérer les locaux par phase Repenser les occupations des lieux en fonction des besoins Réaliser des travaux de mise aux normes et de rénovation afin de proposer de nouveaux espaces pour les entreprises en pépinière et en hôtel d'entreprises
Modalités de mise en œuvre	Études techniques et travaux de réhabilitation Mise à disposition d'équipements et laboratoires pour les biotech Commercialisation des espaces
Ressources à mobiliser	Métropole
Pilotage	Métropole
Calendrier	2020-2022

	Action 1.6 : Accompagner les projets d'implantation d'entreprises sur le territoire métropolitain
Objectifs	Répondre aux besoins de développement des entreprises Proposer l'offre immobilière adaptée et qualitative
Modalités de mise en œuvre	Identification des projets Sélectivité des dossiers en fonction du stade de développement des entreprises Coordination de l'accompagnement avec l'écosystème Recensement de l'offre foncière/immobilière en temps réel Packaging de l'offre foncière/immobilière santé
Ressources à mobiliser	Métropole, Eurobiomed, Provence Promotion, Association Grand Luminy
Pilotage	Métropole
Calendrier	En continu

	Action 1.7 : Requalifier l'École d'Architecture pour un usage dédié à la filière santé
Objectifs	Mettre à disposition de l'espace économique sur Luminy pour les biotech Développer un espace de services pour les entreprises
Modalités de mise en œuvre	Étude de positionnement et de programmation
Ressources à mobiliser	Métropole, Ville de Marseille, Aix-Marseille Université, entreprises, Association Grand Luminy
Pilotage	Ville de Marseille
Calendrier	2023

Orientation stratégique 2 : Renforcer et structurer l'offre de service associée

Action 2.1 : Identifier les expertises scientifiques et compétences des laboratoires de recherche en santé	
Objectifs	Afficher et mettre à disposition des entreprises une cartographie des expertises scientifiques disponibles Réaliser la cartographie des expertises scientifiques/compétences des laboratoires de recherche académique en santé
Modalités de mise en œuvre	Recensement des acteurs de la recherche académique et cartographie des compétences
Ressources à mobiliser	SATT Sud Est
Pilotage	SATT Sud Est
Calendrier	Avril 2020

Action 2.2 : Adopter l'offre d'accompagnement en lien avec le cycle de vie de l'entreprise	
Objectifs	Renforcer et coordonner le système d'accompagnement existant, le rendre efficient et l'adapter au besoin du territoire Concentrer les efforts sur les entreprises en croissance par le financement Mettre en place un parcours résidentiel encadré et associé à une offre de service Packager l'offre d'accompagnement sur le territoire
Modalités de mise en œuvre	Veille sur la croissance de l'entreprise sur le territoire Circulation de l'information au sein de l'écosystème de l'accompagnement afin d'offrir le bon service à l'entreprise Choix de la structure d'accompagnement Conventionnement entre structures si mutualisation de l'accompagnement
Ressources à mobiliser	Métropole, Eurobiomed, structures d'accompagnement, entreprises
Pilotage	Métropole
Calendrier	En continu

Action 2.3 : Faire évoluer l'offre de service de la Métropole : positionner l'offre de Grand Luminy dans une vision d'ensemble	
Objectifs	Donner un éclairage sur le parcours des entreprises biotech/medtech sur le territoire métropolitain et sur l'offre de service territoriale associée Redéfinir le positionnement et le modèle économique de la pépinière Grand Luminy et repenser l'offre de services
Modalités de mise en œuvre	Diagnostic, benchmark, entretiens auprès des acteurs,
Ressources à mobiliser	Région Sud, Rising Sud, Métropole, Association Grand Luminy, Eurobiomed, Marseille Innovation, Impulse
Pilotage	Métropole
Calendrier	Livraison de l'audit de l'Association Grand Luminy en septembre 2019, vote des nouveaux budgets en CA en octobre 2019 et mise en place de la nouvelle organisation en 2020

Action 2.4 : Consolider les services de l'accélérateur

Go4BioBusiness	
Objectifs	Accélérer le démarrage et accompagner la croissance d'entreprises et de projets d'entreprises de la filière santé présentant un fort potentiel
Modalités de mise en œuvre	Renforcement de l'accompagnement des entreprises accélérées et du modèle économique
Ressources à mobiliser	Eurobiomed, Métropole, Région Sud
Pilotage	Eurobiomed
Échéance	2020

Action 2.5 : Favoriser l'augmentation du capital des entreprises en santé suite à l'implantation/création de fonds d'investissement en santé bi-régional	
Objectifs	Créer le maillon manquant du financement en fonds propres en santé biomédical
Modalités de mise en œuvre	Identification des fonds d'investissements enclins à investir dans le sud, Travail d'attractivité auprès des fonds Développement de partenariats pour faciliter l'investissement au sein des entreprises du réseau du pôle Eurobiomed
Ressources à mobiliser	Région Sud, Métropole, Eurobiomed,
Pilotage	Eurobiomed
Échéance	1 ^{er} investissement en 2020

Action 2.6 : Améliorer l'accessibilité aux financements pour les projets en santé	
Objectifs	Améliorer l'accessibilité aux financements publics (régionaux, nationaux, européens, internationaux, fondations, concours, ...) et privés (corporate venture capital, mutuelles & assurances, concours, ...)
Modalités de mise en œuvre	Identification des sources de financement éligibles aux entreprises de santé et accompagnement des entreprises dans l'obtention de ces financements Pilotage Sélection des dossiers + critères d'éligibilité
Ressources à mobiliser	Eurobiomed, Métropole, Région Sud
Pilotage	Eurobiomed
Échéance	2020

Action 2.7 : Faciliter l'accès des startups Health Tech aux établissements de santé	
Objectifs	Structurer l'offre de soins des établissements de santé Améliorer le suivi patient Accompagner les entreprises dans les nouveaux usages liés au numérique
Modalités de mise en œuvre	Organisation d'un évènement
Ressources à mobiliser	CCIMP, Eurobiomed, Métropole, établissements de soins, entreprises
Pilotage	CCIMP
Échéance	1 ^{er} trimestre 2020

Orientation stratégique 3 : Améliorer la lisibilité du territoire par un marketing Health Tech de l'écosystème métropolitain

Action 3.1 : Structurer une démarche marketing de l'écosystème métropolitain	
Objectifs	Identifier la filière santé métropolitaine au niveau national et international Choisir un positionnement différenciant S'appuyer sur les secteurs de recherche de pointe : Marseille Immunopôle, Giptis, ... Marketer la filière mais aussi ses produits phares et bâtir une véritable stratégie de marque
Modalités de mise en œuvre	Construction d'un plan marketing
Ressources à mobiliser	Région Sud, Métropole, Provence Promotion, Eurobiomed, AgAM, Business France
Pilotage	Métropole
Échéance	2020

Action 3.2 : Décliner la stratégie marketing autour d'actions de communication pour les événements Santé sur le territoire : Biofit, ...	
Objectifs	Assurer la visibilité du territoire des entreprises innovantes. Promouvoir la métropole comme territoire attractif pour les entreprises. Animer la filière Envisager la labellisation des événements filière santé
Modalités de mise en œuvre	Action de communication one shot Biofit 2019 sur des supports et des lieux stratégiques : aéroport, gare, métro ... Mettre en place une communication spécifique auprès des participants et d'un public averti.
Ressources à mobiliser	Métropole, écosystème, Région Sud
Pilotage	Métropole
Échéance	Biofit en 2019, annuel

Action 3.3 : Promouvoir la filière santé à l'international et assurer sa visibilité	
Objectifs	Travailler les marchés et partenaires cibles de la filière à l'international, intégrés dans les objectifs partagés de la stratégie internationale de la Métropole : <ul style="list-style-type: none"> sur les destinations prioritaires sur la construction de partenariats durables de « hub » à « hub » Intégrer le positionnement différenciant du territoire métropolitain sur l'axe Europe – Méditerranée – Afrique Organiser des missions internationales avec des délégations d'entreprises métropolitaines Inscrire la filière dans les agendas politiques
Modalités de mise en œuvre	Identification des partenaires stratégiques Définition des cibles et programme de rencontre Support de communication et message
Ressources à mobiliser	Région Sud, Métropole, Agences de développement économique
Pilotage	Métropole
Échéance	Pluriannuel

Action 3.4 : Attirer de nouvelles cibles sur le territoire	
Objectifs	<p>Construire un ciblage adapté à l'offre disponible et cohérent avec le positionnement</p> <p>Développer une véritable ingénierie d'accueil dédiée aux talents internationaux</p> <p>Se focaliser sur l'attraction des financeurs privés pour développer les entreprises à potentiel</p> <p>Mettre en place une stratégie de prospection partagée</p> <p>Se concentrer sur l'attraction et la relation avec les big pharmas</p>
Modalités de mise en œuvre	<p>Ciblage en fonction de la stratégie métropolitaine</p> <p>Comité de suivi concernant les actions</p> <p>Thématique santé du territoire à promouvoir</p> <p>Identification d'influenceurs : entreprises, chercheurs,...</p>
Ressources à mobiliser	Provence Promotion, écosystème, Rising Sud
Pilotage	Métropole
Échéance	En continu

Action 3.5 : Monitorer la filière sur le territoire métropolitain	
Objectifs	Mettre en place un outil de pilotage pour opérer une veille économique de la filière santé sur la métropole et suivi annuel
Modalités de mise en œuvre	<p>Identification des indicateurs de suivi (incluant surface en m² disponible, sur le territoire, emploi, levée de fonds, entreprises/projets exogènes identifiés, traités et implantés),</p> <p>mise en place d'un partenariat avec les acteurs associés</p>
Ressources à mobiliser	Eurobiomed, Région Sud, Métropole, Provence Promotion, Pôle Emploi, Business France, AgAM
Pilotage	Eurobiomed
Échéance	2020

**Direction Générale Adjointe
Développement Économique
Emploi et Attractivité**

**Direction du Développement des Entreprises
et de l'Offre Territoriale**

Service Filières Structurantes

economie@ampmetropole.fr

Eurobiomed - CCIMP - Région Sud - Ville de Marseille - Aix-Marseille Université -
AgAM - Association Grand Luminy - Pays d'Aix Développement -
Provence Promotion - Graftys - IBEN - Halio Dx - Innate Pharma - SATT -
Provepharm Life Solutions